

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 25 812

## Déclaration de Maladie : № P19-0007236

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2207 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre : —

Nom & Prénom : AZIZ BOUCHAIB Date de naissance : 04.08.57

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 0664 074 077 Total des frais engagés : 776,60 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/02/2020

Nom et prénom du malade : AZIZ Bouchaib Age : 63 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Bouchaib de Cope Moustache

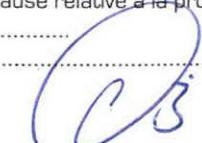
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :




ACCUEIL

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/02/20	CS K.S.		250,00 M. 100,00 <u>350,00</u>	Chirurgie Générale - Rue 39, Bloct 51 - 66000 BERNOUSSI - Dr. OUCHIBA Chirurgie Oto-Rhino-Laryngologique

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/02/2020	426,60

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

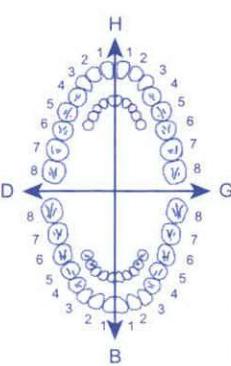
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F  
PROTHESES DENTAÎRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
P	

#### **[Création, remont, adjonction]**



VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste en  
Oto - Rhino - Laryngologie  
et Chirurgie  
Cervico - Faciale

Diplômé en Allergologie  
et Immunologie Clinique



الدكتور عبد الحق أوغريس

اختصاصي في  
أمراض الأذن ، الأنف ، الحنجرة  
و جراحة  
الوجه و العنق

حاائز على دبلوم أمراض  
الحساسية و المناعة السريرية

110 FEV 2020

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء، في

U A21 Z Berchahia

88,00 x 2



Curtec

B30

42,00

1 mg . b s



x 2 mns

Predni 20

89,50 1 up et 1h 1 . b . t  
x 7



Ariadol spray AD

115,16

3 ml



Rismonel 0,05

= 426,60

2 ml

CABINET AL HAMD D'O.R.L ET D'ALLERGOLOGIE

مزنقة 139 بلوكت 61، منصور 3، الطبق الأول، سيدى البرنوصي - الدار البيضاء

47, Rue 39, Bloc 61, Mansour 3, 1<sup>er</sup> étage, Sidi Bernoussi - Casablanca

Tél. : 0522 75 92 48

Dr. Abdelhak OUGHRISS  
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie  
et Chirurgie Cervico-Faciale  
Dar Al Hamd, 39, Bloc 61, Mansour 3, Casablanca  
Tél. : 0522 759 248

PPV: 88DH00

PER: 08/22

88,00

LOT: I1912

88,00

PPV: 88DH00

PER: 08/22

LOT: I1912

LOT N°:

UT. AV:

PPV:

42,00

8 032578 479676

LOT

90661

2022/10

PPC : 89,50 DH

N° du Lot

Date Per.

10 J 96

10 . 02 1

P.P.V: 119,10 DH

**Dr. ABDELHAK OUGHRISS**

Spécialiste en  
Oto - Rhino - Laryngologie  
et Chirurgie  
Cervico - Faciale

Diplômé en Allergologie  
et Immunologie Clinique



**الدكتور عبد الحق أوجريسي**

اختصاصي في  
أمراض الأذن ، الأنف ، الحنجرة  
و جراحة  
الوجه ، والعنق

حاائز على دبلوم أمراض  
الحساسية والمناعة السريرية

Casablanca, le : 10/02/20 الدار البيضاء، في :

**PLI CONFIDENTIEL**

NOM :

A Ziz

PRENOM :

Rouachai R

DIAGNOSTIC :

Ronchon de Céphale

ACTE :

Lavage Aspiration

( ICS )

Dr. Abdelhak OUGHRISS  
Spécialiste en Oto - Rhino - Laryngologie  
et Chirurgie Cervico - Faciale  
47, Rue 39, Bloc 61, 1er Etage, Sidi Bernoussi - Casablanca

**CABINET AL HAMD D'O.R.L ET D'ALLERGOLOGIE**

47, زنقة 39، بلوك 61، منصور 3، الطابق الأول، سيدى البرنوصي - الدار البيضاء -  
47, Rue 39, Bloc 61, Mansour 3, 1er Etage, Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél : 05 22 75 92 48